

# PROJET PEDAGOGIQUE et EDUCATIF

## Ecole Saint Ferdinand à 1380 Lasne

En lien avec le règlement d'ordre intérieur et le règlement des études, vous trouverez ci-dessous le projet pédagogique et éducatif :

1. PROJET PEDAGOGIQUE.
2. PROJET EDUCATIF.
3. CHARTE.

## 1. PROJET PEDAGOGIQUE

**- Nous voulons une école qui soit un lieu d'acquisition progressive de compétences et de connaissances.**

L'école doit respecter chacun en favorisant un processus d'apprentissage dans lequel l'enfant est acteur et non spectateur : L'enseignant a pour tâche de proposer des situations problèmes qui interpellent l'intérêt et la curiosité de l'enfant et qui le centrent sur les compétences et les connaissances à construire.

**- Nous voulons une école où l'enfant puisse s'auto-évaluer.**

Par l'observation et le dialogue, l'enseignant se rend compte des obstacles rencontrés et peut ainsi proposer de nouvelles activités qui permettent à l'enfant de progresser vers l'objectif à atteindre, favorisent son autonomie et lui font prendre conscience de ses progrès.

**- L'école doit assurer la continuité des apprentissages en cycles.**

Apprendre demande du temps et construire des compétences exige plus d'une année scolaire. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en place un « continuum pédagogique » de deux ans et demi à douze ans, structuré en quatre périodes appelées cycles. Dans ceux-ci, les enseignants organisent les activités d'apprentissage de manière à faire progresser chaque enfant à partir de ce qu'il a déjà construit. Selon leurs niveaux de développement, les élèves rejoignent des groupements variés mis en place par les enseignants. Ceux-ci gèrent en coresponsabilité les activités sur la durée du cycle.

**- Tous les enfants étant différents, l'organisation de l'apprentissage ne peut se concevoir comme un déroulement standardisé.**

Une variété de situations doit être proposée selon différents modes d'approche : écrite, dessinée, orale, manipulée, jouée. En outre, une adaptation plus personnelle, au fur et à mesure de l'avancement, peut être nécessaire pour améliorer la progression de chacun.

**- Les enseignants pratiquent un métier collectif.**

L'ensemble de l'équipe éducative est responsable du développement des compétences et de la structuration des connaissances de deux ans et demi à douze ans. Cela rend nécessaire une coordination dans les activités d'apprentissage de toutes les manières et aussi dans la conception des activités projets. Un travail de concertation et d'ajustement permanent entre tous les enseignants est donc indispensable.

**- L'école doit exiger non seulement de ses membres (enseignants, direction, parents, pouvoir organisateur, partenaires socio-culturels, enfants), mais aussi de toute personne (de la société qui l'entoure) un comportement solidaire refusant l'exclusion et toute violence.**

Obtenir de chacun son maximum d'excellence a pour but de hausser le niveau culturel de l'ensemble de la population. Cela demande coopération, solidarité et implique la conviction que tous peuvent réussir, mais en même temps que rien ne s'obtient sans effort. L'entraide et une saine émulation, le respect des différences, l'écoute, la mise en valeur de la variété des talents seront un souci constant de tous.

Mais si l'école est un lieu où se construit la personnalité, c'est là aussi que l'on apprend à vivre en société. Il faut donc y mettre en pratique les règles qui gouvernent la vie en commun, qu'on s'y habitue au respect réciproque et que l'on y refuse toute violence. Ces règles doivent être claires, connues, partagées et respectées par tous dans la vie scolaire quotidienne.